

CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES-LE-SEC
SEANCE DU 28 DECEMBRE 2020
PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt, le vingt huit décembre, à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 21 décembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude REGNIEZ, Maire.

N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard
1	REGNIEZ Claude	P	X		
2	COLEAU Olivier	P	X		
3	PLACIDE Carole	E		Regniez Claude	
4	CARPENTIER Dominique	P	X		
5	MENEGHETTI Audrey	E		CarpentierDominique	
6	RAMETTE Jean Marie	P			
7	FLEUET Laurence	E		Deloffre Virginie	
8	FIEVEZ Daniel	P			
9	HELBECQUE Nathalie	P			18H01
10	DELOFFRE Virginie	P	X		
11	BAYET Geoffrey	E		Coleau Olivier	
12	DOUCHEMENT Marie	A			
13	HAYE Philippe	P			
14	DELVAUX Eric	E		Tison Sophie	
15	TISON Sophie	P	X		

Nombre de conseillers présents	9	Nombre de procuration	5
Nombre de conseillers absents	6	Nombre de voix	14

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier Coleau

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. BUDGET COMMUNAL : décisions modificatives

Monsieur le Maire propose au Conseil les décisions modificatives suivantes :

Section	Sens	Opération	Chapitre	Article	Montant	Objet
Investissement	Dépenses		16	1641	-308 000,00	
Investissement	Dépenses	105	21	2135	100 000,00	
Investissement	Dépenses	111	21	2135	30 000,00	
Investissement	Dépenses		21	2152	10 000,00	
Investissement	Dépenses		21	21538	68 000,00	
Investissement	Dépenses		21	2135	100 000,00	

Décision du Conseil municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 11 voix pour et trois voix contre (Haye Philippe, Delvaux Eric, Tison Sophie),

- **Approuve les décisions modificatives proposées**
- **Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les engagements et à signer tout document en exécution de la présente.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,



Claude REGNIEZ